



## **SPIP du CD d'Argentan : NON A L'INTIMADATION !!!**

Les CPIP syndiqués et non syndiqués du centre de détention d'Argentan rappellent que le déficit en RH au centre de détention est de 1,8 ETP. Ils rappellent qu'ils alertent leur hiérarchie sur cet état de fait depuis de longs mois. Ils rappellent que comme d'habitude RIEN ne se règle jamais, et qu'ils vivent aujourd'hui une situation de pourrissement. Ils rappellent que le CTS a acté à 2 reprises le renfort en RH du milieu fermé, ce qui leur a été confirmé lors de réunions de service.

**Mais ils rappellent surtout que, ne voyant rien venir dans les délais annoncés, ils ont décidé de ne plus se rendre en CPU ni en CAP, laissant le soin à leurs cadres d'assurer cette charge de travail !**

La direction les a entendu, et s'est empressée... d'inventer des procédures réglementaires !

Le 08 décembre dernier, la DSFPIP s'est crue Préfète, et a « notifié » à deux agents une « réquisition » (!!), les sommant de se rendre le lendemain en CAP. Toute l'équipe s'est mise le jour même en arrêt maladie, la tension et le malaise étant trop prégnants au service. Voilà les conséquences d'un management de haute volée au SPIP 61 ! Voilà comment nos chefs règlent les situations : par l'ordre, l'autoritarisme stupide, l'inconséquence réglementaire. Nos arrêts maladie n'étaient que la conséquence des actes malveillants de notre DSFPIP ! Faut-il rappeler que le code du travail indique qu'elle est garante de la santé mentale et physique de ses agents ? Faut-il rappeler qu'elle est garante de la bonne marche du service ?

Mais voilà la suite : le 10 décembre était envoyé à chaque CPIP un courrier de la directrice, que nous aurons la décence de ne pas détailler. Il n'y a qu'à savoir que nous sommes accusées :

- d'être responsables des critiques à l'encontre du service,
- de discréditer notre fonction,
- d'être responsables de la remise en question, par le contrôleur général des lieux privatifs de liberté, de l'action et des modalités de prise en charge du public par le SPIP.

Madame la Directrice, la **situation du SPIP actuellement est la conséquence d'une mauvaise gestion du service** depuis bien longtemps. Le manque de crédibilité du service n'est pas à redouter tant cette crédibilité est déjà bien entamée par une absence de pilotage, de projet de service et de politique visible. Si les actions et modalités de prise en charge sont « remises en question » par le CGLPL, c'est votre problème, pas le nôtre. C'est vous qui êtes garante de celle-ci et il est dès lors inutile de nous imputer des éventuelles carences dans les prises en charge, dont vous êtes, en tant que chef de service, la seule responsable.

**Nous vous avons averti depuis longtemps du mal-être des CPIP**, mais vous nous écoutez sans nous entendre. Nous ne demandons pas l'impossible, mais juste des conditions de travail corrects. Nous avons proposé des solutions pour améliorer nos conditions de travail qui ne sont jamais mises en œuvre.

**Trop longtemps nous avons pris sur nous au détriment de notre santé, de notre moral, afin d'essayer du mieux possible d'assurer un service public de qualité.**

**Aujourd'hui, un pas a été franchi avec vos menaces.** Vous nous traitez d'irresponsables et d'irrespectueuses. A la teneur de ces propos, nous ne comprenons qu'une seule chose : vous ne saisissez absolument pas notre souffrance au travail. Au contraire, en réagissant de la sorte, vous l'alimentez. Vous vous prévaluez d'œuvrer dans l'intérêt des personnes, contrairement à nous. Si vous œuvriez réellement dans l'intérêt des personnes, **vous ne laisseriez pas le CD dans une telle indigence de RH.**

**Notre souffrance au travail n'est plus tolérable. Vous ne devez pas la sous-estimer.**

La santé de vos agents ne tient qu'à un fil prêt à se rompre.

Votre équipe ne demande qu'à travailler en repartant sur de bonnes bases, alors faites votre travail de DFSPiP et régulez les ressources humaines !

Madame la Directrice, c'est bientôt Noël. L'administration va vous donner votre gros cadeau de fin d'année grâce au travail de tous vos agents. Ils attendent en retour que vous fassiez le vôtre.

L'ensemble des CPIP syndiqués et non syndiqués **vous ont lancé un appel de détresse** en cette fin d'année 2015. Il ne faudrait pas que le bateau coule avec son capitaine en 2016.

Madame la Directrice, un capitaine sans ses matelots ne fera jamais avancer le navire.

**Nous rappelons donc qu'il est urgent de nous affecter au moins un ETPT, et que le DFSPiP cesse d'entretenir ce conflit stérile.**

**Nous ne pourrons pas continuer ainsi. A bon entendeur...**

Argentan, le 15 décembre 2015